

Plus de la moitié des nouveaux bacheliers passent en deuxième année

Parmi les néobacheliers entrants à l'UPEM en 2015-2016, plus de sept sur dix suivent une licence et un peu moins de trois sur dix préparent en DUT. Un an plus tard, un peu de la moitié des entrants en licence sont passés en deuxième année ; c'est le cas de huit entrants en DUT sur dix. Le passé scolaire influence les chances de succès en première année. Or, la composition de la population accueillie – en termes de passé scolaire – varie selon les disciplines, mais n'explique pas à elle seule les écarts de réussite entre discipline.

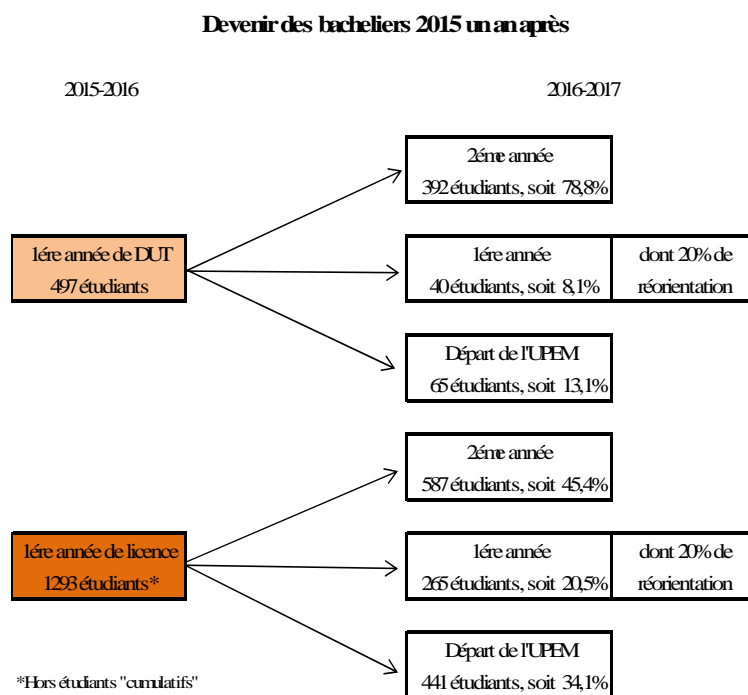
Près des trois quart des nouveaux bacheliers préparent une licence

A la rentrée universitaire 2015-2016, l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée accueille 1 790¹ nouveaux bacheliers : 72 % préparent une licence et 28 % un DUT. Les trois quarts sont titulaires d'un bac général et les bacheliers technologiques sont proportionnellement plus nombreux en DUT qu'en licence (31 % contre 16 %). Quant aux bacheliers professionnels, ils représentent un peu plus de 1 % des néobacheliers de DUT et 5 % des néobacheliers de licence.

A l'issue d'une première année universitaire, 55 % sont passés en deuxième année : c'est le cas de près de huit néobacheliers de DUT sur dix, et un peu moins d'un étudiant sur deux de licence.

Près de la moitié des néobacheliers passent en deuxième année de licence

Au terme de la première année, 45 % des étudiants de licence sont inscrits en deuxième année à l'UPEM, dont 7 % d'entre eux avec un semestre en dette. Un étudiant sur cinq suit à nouveau une première année et 7 % d'entre eux ont tout de même validé un semestre. Et enfin plus d'un tiers des néobacheliers de licence ne se sont pas réinscrits en 2016-2017, alors que 13 % d'entre eux ont validé au moins un semestre au cours de cette première année, et auraient pu suivre une deuxième année à l'UPEM.



¹ Hors étudiant cumulatif, cf. méthodologie

Quels indicateurs pour mesurer la réussite en première année de licence ?

Le taux de passage en deuxième année, qui rapporte le nombre d'étudiants inscrits en deuxième année aux effectifs d'entrants en licence, fait partie des indicateurs de performance calculés par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Pour les entrants en 2015, **il s'élève à 45 %**. Cet indicateur mesure partiellement la réussite. D'une part en raison des règles de passage en deuxième année : la validation d'au moins un semestre est nécessaire pour accéder en deuxième année de licence. Ainsi, parmi les étudiants passés en 2^{ème} année, près de 7 % ont un semestre en dette. D'autre part, cette mesure ignore d'autres formes de réussite, et notamment le passage en deuxième année dans une formation d'un autre établissement (licence dans une autre université, formation recrutant après une première année de licence...). De ce fait, cette méthode assimile les départs de l'université à de l'échec. Or, parmi les non réinscrits en 2016-2017, 9 % avaient validé leur première année et 4 % avaient acquis un semestre de licence.

Le taux de validation de la première année, rapporte le nombre d'étudiants ayant validé leur L1 à l'ensemble des entrants en première année de licence. Il mesure la réussite totale en première année, quel que soit le devenir des étudiants l'année suivante, même s'il est fortement lié au taux de passage en deuxième année. Pour les entrants en 2015, le taux de validation de la première année de licence est **45 %**. Ce taux peut-être supérieur au taux de passage en deuxième année, notamment quand le taux de départ des étudiants ayant validé leur année est élevé.

Cet indicateur pourrait être affiné en le calculant sur les seuls présents aux examens. Cependant cette information demeurerait toutefois à nuancer puisque un étudiant est considéré présent aux examens s'il obtient au moins une note strictement supérieure à zéro.

Le taux d'obtention d'un semestre de première année de licence, calculé en divisant le nombre d'étudiants ayant acquis un seul semestre par le nombre d'entrants en première année de licence. Il est de **6 %** pour les entrants en licence en 2015. Cet indicateur complète le taux de validation de la première année, en mesurant la réussite partielle. Quand un seul semestre est validé, il s'agit le plus souvent du premier semestre (dans 70 % des cas).

Ces trois indicateurs considèrent la réussite du seul point de vue de la sanction aux examens, quand une des missions de l'université consiste également à informer et orienter les étudiants. Toutefois, l'indicateur mesurant la réussite de la réorientation reste à inventer.

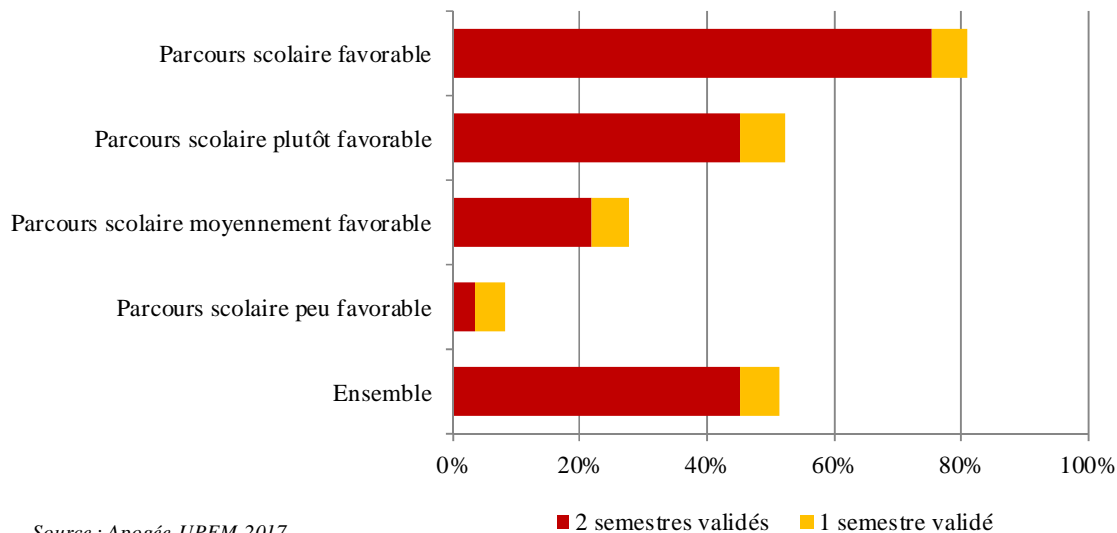
Le parcours scolaire impacte la réussite

Les étudiants inscrits en première année de licence, titulaires d'un bac général, valident plus fréquemment leurs deux semestres (53 % contre 15 %). De même les étudiants ayant obtenu leur bac sans retard réussissent plus souvent leur première année (53 % contre 25 %). Et, le fait d'avoir obtenu une mention au bac est aussi favorable à la réussite de la première année : 65 % des étudiants ayant obtenu un bac avec mention valident leur année tandis que c'est le cas de 32 % de ceux qui n'ont pas de mention au bac.

En combinant ces éléments scolaires (bac général ou non, bac en retard ou non, bac avec mention ou non) quatre types de parcours scolaires plus ou moins favorables à la réussite se dessinent :

- ✓ 28 % des étudiants ont un **parcours scolaire favorable** : ils ont obtenu un bac général, avec mention et sans retard.
 - ↳ Les trois quart d'entre eux valident leurs deux semestres, contre un tiers pour les autres.
- ✓ 40 % des étudiants ont un **parcours scolaire plutôt favorable**, c'est-à-dire cumulant deux des trois éléments de parcours propices à la réussite.
 - ↳ Un peu moins de la moitié d'entre eux valident leurs deux semestres.
- ✓ 25 % des étudiants ont un **parcours scolaire moyennement favorable**, ces étudiants possèdent un seul de ces trois éléments favorable à la réussite : un bac général ou un bac sans retard ou un bac avec mention.
 - ↳ Moins d'un quart d'entre eux valident totalement leur année.
- ✓ 7 % des étudiants ont un **parcours scolaire peu favorable**, ces étudiants sont titulaires d'un bac non général, obtenu en retard et sans mention.
 - ↳ Plus de neuf sur dix ne valident aucun semestre. Et 70 % ne se réinscrivent pas l'année suivante, contre 32 % pour les autres.

Réussite aux semestres de première année de licence des bacheliers 2015, selon le parcours scolaire



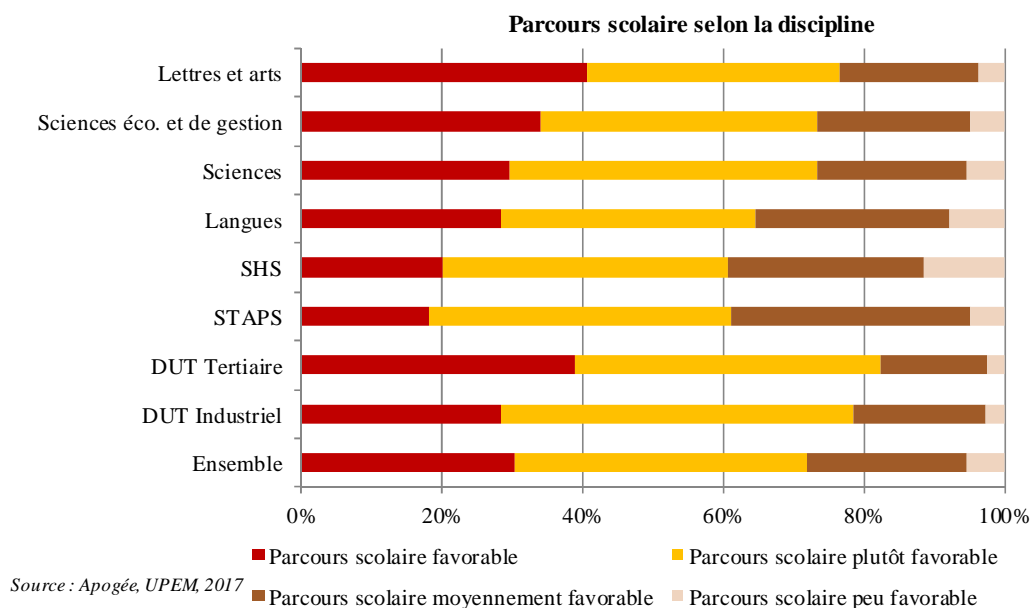
Huit entrants en DUT sur dix passent en deuxième année

Globalement 79 % des étudiants de DUT accèdent à la deuxième année. Pour les étudiants de DUT, le parcours scolaire influence également la réussite. En effet, 88 % des étudiants ayant un parcours favorable passent en deuxième année, et 81 % de ceux ayant un parcours scolaire plutôt favorable. A contrario, les étudiants ayant un parcours scolaire moyennement favorable et peu favorable intègrent moins souvent la deuxième année (respectivement 58 % et 46 %). De plus 13 % des étudiants ne se réinscrivent pas à l'UPEM et cela concerne plus fréquemment les étudiants moins bien dotés scolairement (38 % contre 7 % pour ceux qui cumulent les atouts propices à la réussite).

Public et réussite différents selon les disciplines

Le parcours scolaire influence la réussite, et le public accueilli varie selon le type de diplôme. En effet, les étudiants ayant un parcours propice à la réussite (parcours favorable ou plutôt favorable), sont proportionnellement plus nombreux en DUT qu'en licence : 81 % contre 68 %.

De même, ces proportions varient selon les disciplines. En effet, 39 % des néobacheliers inscrits en DUT tertiaires cumulent tous les atouts



favorables à la réussite, contre 28 % en DUT industriels. Ces derniers ont moins souvent obtenu un bac avec mention (57 % contre 71 %), et ont plus souvent obtenu leur bac en retard (25% contre 17 %).

En licence, ce public varie de 41 % en lettres et arts à 18 % en STAPS.

Méthodologie

Cette étude s'intéresse au devenir d'une cohorte de nouveaux bacheliers, entrant en première année de licence ou de DUT à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée en 2015-2016. Les étudiants inscrits en « cumulatifs », c'est-à-dire également inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles ont été retirés de l'analyse, en raison de leur particularité. En effet, ces étudiants ne suivent pas les cours de licence et leur inscription ne représente qu'une « porte de sortie » en cas d'échec en classe préparatoire.

A l'issue d'une première année d'études, trois cas sont possibles :

- l'étudiant passe en deuxième année,
- l'étudiant se réinscrit à l'UPEM en première année. Il est alors qualifié de redoublant, même s'il change de formation.
- l'étudiant quitte l'UPEM : il est alors qualifié de non réinscrits. Il peut néanmoins continuer son parcours dans un autre établissement.

Un étudiant est considéré comme réorienté si l'année N+1 il a changé de diplôme et/ou de discipline. La réorientation peut être accompagnée d'un passage en deuxième année.

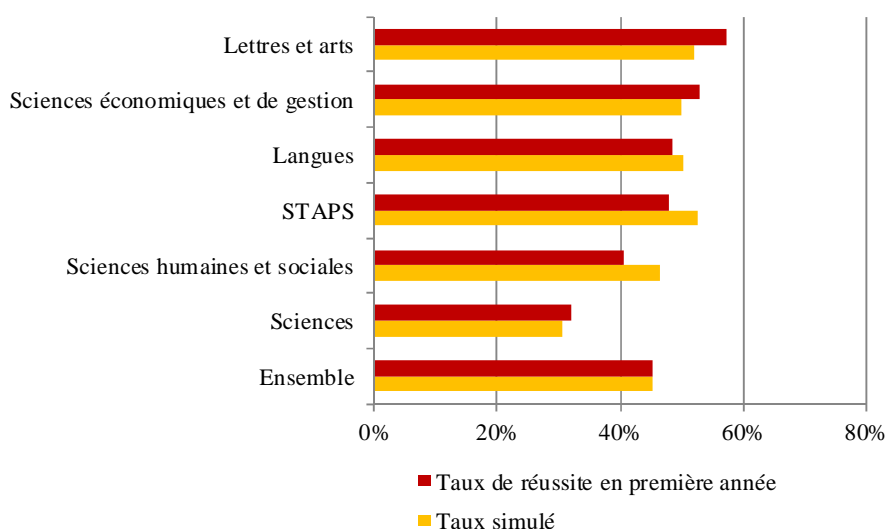
Les résultats présentés dans ce numéro sont issus de l'exploitation de la base de données APOGEE.

Réussite différenciée selon les disciplines

La réussite en première année de licence varie fortement selon les disciplines. En effet, 32 % des étudiants inscrits en sciences valident leurs deux semestres, tandis que c'est le cas de 57 % des étudiants de lettres et arts. Afin de comparer la réussite entre discipline, il convient de contrôler l'effet du parcours scolaire et d'évaluer la réussite à structure de population identique. Selon cette méthode le taux de réussite serait plus élevé en STAPS (53 %), langues (50 %) et sciences humaines et sociales (46 %). En revanche, en lettres et arts, sciences économiques et sociales et sciences, la réussite serait moindre (respectivement : 52 %, 50 % et 30 %).

Finalement, le parcours des étudiants n'expliquent pas tous les écarts entre discipline, puisqu'à structure de population identique, les différences de réussite se réduiraient mais persisteraient. D'autres éléments entrent en compte : les modalités de contrôle de connaissance propres à chaque discipline, les prérequis nécessaires à la discipline choisie en licence, la motivation des étudiants pour la formation...

Taux de réussite en première année de licence et taux simulé selon la discipline



Source : Apogée, UPEM, 2017

Pour aller plus loin

THEOPHILE Nadine

Premiers pas à l'université : 60 % des néobacheliers passent en deuxième année

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE résultat n°151, octobre 2016.

GAUTIER Cécile

Effectifs de bacheliers en hausse à l'UPEM

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE résultat n°145, septembre 2015.